

DT / SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

EPREUVES THEORIQUES

EPREUVE : LEGISLATION (toutes spécialités)**DUREE : 1 H****COEF : 1****SUJET**Consigne

Lisez attentivement le texte ci-dessous et réalisez la tâche ci-après.

Texte

Monsieur Guy, titulaire du diplôme de technicien, est directeur de société. Conformément aux règles du droit de travail et à ses pouvoirs de direction, il inflige une mise à pied disciplinaire de vingt jours ouvrables à Mademoiselle Anne, secrétaire dans la société. Pour Monsieur Guy, Mademoiselle Anne ne se conforme pas à la durée hebdomadaire du travail alors qu'elle perçoit régulièrement son salaire.

Craignant d'autres sanctions de la part de son employeur, Mademoiselle Anne décide de rompre son contrat de travail et adresse un préavis à son patron. Elle déclare plus tard au délégué du personnel que les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées par l'employeur. Elle décide alors de s'associer à d'autres personnes pour créer une société.

Travail à faireI- Compréhension du texte

- 1- Dites la raison qui a poussé Monsieur Guy à notifier une mise à pied disciplinaire à Mademoiselle Anne.
- 2- Relevez le passage du texte qui montre que les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées dans l'entreprise.

(Page suivante)

II- Contrôle lexical

Définissez les mots et expressions ci-après :

- mise à pied ;
- salaire ;
- préavis ;
- délégué du personnel.

III- Maîtrise des connaissances

- 1- Citez trois (03) caractères du droit du travail.
- 2- a) Donnez trois contrats voisins au contrat de travail.
b) Dites l'élément fondamental qui différencie le contrat de travail des autres contrats voisins.
- 3- a) Rappelez les composantes du salaire.
b) Précisez les types de salaire.
- 4- Dites le rôle de la commission nationale et de sécurité au travail.
- 5- a) Citez les aménagements à la durée hebdomadaire du travail.
b) Dites la durée du repos hebdomadaire.

BONNE CHANCE !